

UNION DES PROPRIÉTAIRES ET CITOYENS DU LAC VERT DE MONTPELLIER INC.

Décembre 2016

Chers membres,

Après avoir profité d'un été des plus splendides et un automne très coloré, nous arrivons déjà à la période des fêtes, le temps des réjouissances et aussi le temps de faire le bilan de l'année qui s'achève. Traditionnellement, nous dressons un bilan de l'année 2016 et en profitons pour vous informer sur les dossiers, les activités et les priorités de l'Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc.

Suite aux élections du 18 juin dernier, lors de l'Assemblée générale annuelle, 5 personnes formaient votre C.A. : Suzanne Faure, Hélène Crevier, Pierre Bédard, Alain Lamarche et Florent Trussard. Ce dernier, qui avait accepté de rejoindre le C.A. sur une base intérimaire a, par la suite, démissionné pour des raisons personnelles.

Nous avons lancé l'appel lors de l'épluchette de blé d'inde afin de combler le poste laissé vacant. Nous sommes très heureux de voir que quelques personnes se sont portées volontaires. Nous avons, suite à cette marque d'intérêt, invité Monique Marion à se joindre au C.A. madame Marion a à son actif plusieurs années de participation active comme membre de l'Union et comme membre de comités au sein de l'Union.

Dans le but d'assurer la continuité de votre Union et d'assurer une relève, nous garderons bonne mémoire des gens intéressés à contribuer au C.A. et les remercions.

Nous confirmons le rôle occupé par chacun : Hélène Crevier, présidente, Pierre Bédard, vice-président, Suzanne Faure, secrétaire, Alain Lamarche, trésorier et Monique Marion, administratrice. Nous sommes là pour vous représenter alors n'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin. Vos commentaires et suggestions sont toujours les bienvenus.

In Memoriam:

Nous offrons nos profondes condoléances aux familles et amis de madame Brunet et de monsieur Noël et leur offrons nos meilleures pensées.

Assemblée Générale Annuelle(AGA) 2016, faits saillants :

Pour les gens qui n'ont pu être présents à l'AGA du 18 juin dernier, nous vous présentons un bref résumé. Le procès-verbal vous sera remis à l'AGA 2017.

1- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2015

3- RAPPORT DES ADMINISTRATEURS : Quatre réunions du Conseil; envoi d'une lettre à la Municipalité de Montpellier, réponse reçue et envoyée aux membres, sur une mise à jour de la situation des fosses septiques au lac Vert; épiluchette de blé d'inde à l'automne 2015 tenue sur le terrain de la famille Trottier; prise continue des mesures de transparence de l'eau par des bénévoles et ses résultats positifs; envoi des Fêtes; envoi de documents à Jean Rochon, Wedmestre, pour le site Web; envoi du Formulaire d'adhésion par courrier et courriel en fonction du calendrier fiscal; participation auprès du Ministère des Forêts à une consultation publique PAFI (plan d'aménagement forestier intégré); démarches encourues au dossier de la coupe forestière; rapport d'impôt 2015; représentation au CCUE (Comité consultatif en urbanisme et environnement) et nomination de Pierre Bédard comme président; envoi de la trousse de convocation à l'AGA 2016 incluant un texte pour recrutement de la relève au C.A.

4- MISE À JOUR DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT (CCUE): Pierre Bédard, président du Comité, a souligné les activités prévues par la Municipalité pour la journée de l'Environnement et l'horaire de la Municipalité des vidanges des fosses septiques.

5- VARIA :

SITE WEB : Jean Rochon a démontré, avec ordinateur à l'appui, les fonctions et ressources du site Web de l'Union. Après consultation auprès de l'assemblée, il a été suggéré de demander aux membres lors du renouvellement d'adhésion s'ils consentent à obtenir par courriel les avis de nouveautés sur le site.

RÉSULTATS DU RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS(RSVL) SAISON ESTIVALE 2015 / LE SAISONNIER : Les résultats du RSVL sont affichés sur le site Web de l'Union. L'édition été 2015 du Saisonnier a été présentée et un rappel que les éditions antérieures sont accessibles via le site Web de l'Union.

DÉPLIANT : Francine Leduc a présenté un dépliant préparé par elle-même et Karine Duquette *Pratiques sécuritaires des activités nautiques*. Elle a réitéré l'importance de remettre ce dépliant en main propre auprès des résidents pour un impact plus direct. Plusieurs membres de l'assemblée se sont portés volontaires pour effectuer cette distribution.

PAROLE AUX MEMBRES : Florent Trussard a émis la suggestion de faire partie d'une association chapeau avec d'autres associations de la région pour faire pression de façon plus

efficace sur le gouvernement pour réviser la législation sur les cylindres admissibles sur les lacs.

6- ÉLECTIONS

Site Web: www.lacvertmontpellier.org

A noter que la personne contact du C.A. pour le site web est Monique Marion. Nous vous demandons de communiquer avec elle à mariom@rogers.com si vous avez des articles, photos à mettre sur le site web. Le but est de centraliser les communications et les informations avant de les acheminer à notre webmestre, Jean Rochon.

De plus, tel que suggéré à l'AGA, nous vous demanderons votre consentement à ce que l'on vous inscrive sur le site, lors du renouvellement de votre adhésion de membre. Vous pouvez également vous abonner en tout temps en allant sur le site et en procédant à votre inscription au bas de la page. Ainsi, vous recevrez des notifications à toutes les fois qu'il y aura un nouvel article.

Membres/ adhésion: Les formulaires d'adhésion des membres vous seront envoyés au printemps. Votre adhésion est importante et le coût de celle-ci n'est que de \$20.00 annuellement par propriétaire. Concrètement, les cotisations payées par les membres couvrent notre adhésion au réseau de surveillance des lacs du Québec et les tests qui y sont rattachés, l'Épluchette de blé d'inde, l'achat de matériel nécessaire aux activités (tables, propane, nourriture,) les fournitures et frais postaux, l'entretien des pancartes nominatives, les fleurs, les frais d'hébergement de notre site internet etc.

L'Union, qui représente les intérêts de ses membres propriétaires, permet d'avoir un meilleur rapport de force face aux instances impliquées lorsqu'il s'agit de formuler des demandes ou faire des revendications et celles-ci sont nécessaires pour maintenir la qualité de vie et d'environnement au lac.

Mesures de transparence : Sans trop de surprises, les résultats sont positifs. Les résultats complets sont disponibles sur notre site web et sur le site du Réseau de surveillance volontaire des lacs. Un gros merci à Karine Duquette qui coordonne la prise de mesures chaque été. La prochaine édition du *Saisonnier* fera aussi état des résultats de l'été 2016.

Coupe forestière dans le bassin du lac vert : Pas de nouveau et pas de nouvelles coupes annoncées à ce jour. Toutefois, demeurons vigilants quant à toute information pouvant être reliée à la coupe forestière dans notre secteur. Communiquez avec nous si vous avez des renseignements d'intérêt à ce sujet.

Pancartes : L'accueil au lac était encore bien coloré grâce à Andrée LeQuéré qui a planté et pris bien soin des fleurs à la Pancarte l'été dernier. Merci Andrée !

Activités : Nous sommes choyés de pouvoir compter sur la participation active et l'implication de membres et voisins pour l'organisation d'activités sociales, à commencer par le hockey sur la

patinoire d'Yves Séguin l'hiver dernier, le concert rock plein air chez les Duquette- Séguin, suivi de la randonnée nocturne en canot initiée par Jean-Marie Romeder et par l'accueil chaleureux de Geneviève Legault lors de notre dernière épluchette de blé d'inde. Un gros merci !

Si vous avez des idées d'activités collectives que vous désirez mettre de l'avant ou partager avec nous, n'hésitez pas ! Il nous fera plaisir de partager l'information auprès des membres. Nous avons un tableau qui peut être mis à votre disposition pour en faire l'annonce près de la pancarte nominative principale.

RAPPEL : Protection de notre environnement et sécurité : La protection de notre environnement et la sécurité de tout un chacun demeurent les objectifs fondamentaux de notre Union. Un rappel donc, qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de protéger de toutes les façons possibles, l'environnement, la faune, la flore et la précieuse qualité d'eau du lac Vert. Des règles de sécurité de base s'appliquent aussi sur le lac : la sécurité des baigneurs et des petites embarcations est à respecter en tout temps. Pour ce qui des embarcations à moteur, la vitesse et la distance des berges sont à surveiller. Nous avons tous également la responsabilité de sensibiliser et d'aviser nos visiteurs ou les locataires afin qu'eux aussi se préoccupent sérieusement de l'environnement et de la sécurité des gens du lac Vert. Vous trouverez de plus amples renseignements à ce sujet dans le pamphlet, distribué lors de l'AGA 2016. Si vous n'avez pas reçu ce pamphlet et que vous désirez l'obtenir, communiquez avec un membre du C.A.

L'été dernier, nous avons été témoins et reçu des commentaires concernant certains actes négligents : feu non éteint sur l'île, déchets laissés sur les sites, bateaux circulant trop près des rives etc. Nous demandons la collaboration de tous à contribuer aux règles de protection et de sain voisinage. Si vous êtes témoin d'une situation préoccupante, vous pouvez aviser la personne ou faire appel aux bonnes ressources. En ce sens, nous sommes à rédiger une liste de référence qui vous guidera à diriger vos plaintes, au besoin, vers les autorités responsables. Nous vous remettrons cette liste lors de la prochaine Assemblée générale annuelle.

**Tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année : amour, bonheur, paix
sérénité et surtout, la santé !**

Hélène, Monique, Suzanne, Alain et Pierre